

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



UN LIBRARY

MAY 11 1982

Distr.
GENERALE
S/15066
10 mai 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

IN/SA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 10 MAI 1982 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur d'attirer d'urgence votre attention sur les derniers attentats criminels commis contre la population civile d'Israël par les terroristes de l'OLP à partir du territoire libanais.

Le 9 mai 1982, une bombe a explosé à Jérusalem dans un autobus bondé, blessant une femme et deux enfants en bas âge.

Le même jour, une charge explosive a éclaté dans les locaux d'une école professionnelle à Ashqelon.

Ces attentats, où les terroristes de l'OLP choisissent délibérément pour cibles des civils et des enfants innocents, sont loin d'être des actes isolés. Les exemples ci-après ne représentent qu'une fraction de la série ininterrompue d'atrocités que cette organisation d'assassins a commises ou tenté de commettre contre des Israéliens, juifs ou non juifs, en Israël et ailleurs.

Le 7 mai 1982, plusieurs mines ont été posées sur la principale route de la région de Har Dov par des terroristes de l'OLP qui s'étaient infiltrés en territoire israélien à partir du sud du Liban.

Le 4 mai 1982, un engin explosif a été posé à la gare centrale d'autocars de Hadera, alors pleine de voyageurs. La même semaine, une mine a été posée à l'école primaire de Be'eri, à Beersheba. Dans ces deux cas, la présence des charges explosives a été décelée et les forces de sécurité israéliennes ont pu les faire éclater sans danger.

Le 7 avril 1982, une grenade a été lancée dans l'église grecque orthodoxe du Puits de Jacob à Naplouse, à un moment où les pèlerins étaient particulièrement nombreux. Une religieuse a été grièvement blessée et un habitant de la ville a également été atteint.

Ces actes de terrorisme ne constituent qu'un petit échantillon de la kyrielle d'atrocités perpétrées par l'OLP depuis que les Gouvernements israélien et libanais ont conclu en juillet dernier, par l'intermédiaire des bons offices de l'émissaire du Gouvernement des Etats-Unis, H. Philip Habib, un accord de cessation d'hostilités.

S/15066

Français

Page 2

Depuis cette date, la liste de ceux que les terroristes ont tués ou blessés en Israël ou ailleurs ne cesse de s'allonger. Elle en est maintenant à 17 morts et 240 blessés au cours d'un total de 133 actes de terrorisme, tous commis par les terroristes de l'OLP à partir de bases situées en territoire libanais.

Dans ces conditions, le Gouvernement israélien estime de son devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la vie et la sécurité de ses citoyens.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre en tant que document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent d'Israël auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM